



## Frais d'huissiers sur remboursement pour créateur

Par **Minoushka**, le 17/12/2023 à 09:00

Bonjour à tous,

Étant en pleine procédure avec un huissier pour qu'un garage me rembourse une voiture suite à une belle arnaque, je me pose beaucoup de questions dont les réponses sont très floues par le cabinet d'huissiers.

Le garage me doit un peu plus de 5000€ à rembourser en 3 fois. Premièrement, l'huissiers a reçu le premier versement et a mis plus d'un mois et demie avant de m'envoyer un chèque, est-ce normale de devoir attendre ? Que font-il avec cet argent ? De plus, le montant qui m'a été transmis, ne correspond absolument pas à 1/3 de ce que me doit le garage. Je devrais recevoir un peu plus de 1700€ et on m'envoie 400€. Au téléphone, on m'annonce qu'il faut bien payer l'huissier sauf que quand je regarde sur internet, c'est au garage de payer l'huissier et non à moi, je devrais donc avoir la somme qui m'est due, d'autant plus que j'ai dû leur avancer une partie pour la constitution du dossier alors je ne comprends pas. J'ai l'impression qu'à la fin je vais me faire avoir et n'aurais finalement pas le montant total.

Pouvez-vous m'aider à y voir plus clair ?

Merci par avance